EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt Nombre de

membres: Le vingt-six mai à vingt heures trente

En exercice: 15 Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est Présents: 13 réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Votants: 15 Vincent TISSOT.

POUR: 15

CONTRE:/ Date de convocation : Le 20 mai 2020

ABSTENTION:/ Secrétaire de séance : Delphine BACHELLERIE

Présents: Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Odette LAUDE, Thierry DEFFAYET, Virginie JACOTTET, Agnès RICHARD, Martin PHILIPPS, Delphine BACHELLERIE, Pascal GROSFORT, Estelle SIMONIN, Cécile CASSOU-LENS, Gaël

MENETRIER

Absent(e)(s) avec procuration: Jérôme WAHL, Arnaud POLLET

Absent(e)(s) sans procuration:

Délibération n° D20-07

OBJET: DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-2.
- Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, Monsieur le Maire propose la création de 3 postes d'adjoint.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

✓ **DECIDE** la création de 3 postes d'adjoints

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire, Vincent TISSOT

Certifiée exécutoire le 27 mai 2020 Transmise en Sous-Préfecture le 27 mai 2020 Affichée le 27 mai 2020